

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **5 (1947)**

Heft 1

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Mélanges d'études économiques et sociales¹

Le 16 juin 1945, la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève fêtait le trentième anniversaire de la nomination comme professeurs de MM. Edouard Folliet et Liebmann Hersch. A cette occasion, il leur était remis un volume comprenant une série d'études, de la plume des autres professeurs de la faculté, qui appellent notre attention sur des questions d'une extrême diversité. Il est regrettable que cet ouvrage, publié depuis dix-huit mois déjà, vienne seulement de nous parvenir. Il débute par des extraits du discours que prononça le doyen de la faculté, M. Claudius Terrier, lors de la cérémonie consacrée au commun jubilé de ses collègues.

Puis, se fondant à la fois sur les données et sur l'analyse psychologiques, M. Jean Piaget, dans un mémoire intitulé *Les opérations logiques et la vie sociale*, se prononce en faveur de l'hypothèse que la logique est un produit de la société et n'émane pas de la nature individuelle, antérieurement à toute vie sociale. Encore l'auteur nuance-t-il son opinion, car, explique-t-il, il y a société et société.

Deux notions économiques de base : prestations et contre-prestations — tel est le titre d'une étude dans laquelle M. Edgard Milhaud, partant de la correspondance entre besoins élémentaires et prestations physiques en vue de leur apaisement, présente l'ensemble des relations économiques sous le jour d'un système de prestations et de contre-prestations onéreuses. Du concept prestation, il dégage la qualité primordiale d'action répondant à une nécessité et impliquant une obligation : l'accomplissement d'une tâche ou la livraison d'une chose. D'autre part, il constate que, en dernière analyse, les prestations-choses résultent d'un ensemble de prestations-travail. Il est amené ainsi à opposer à l'ancienne conception « chrématistique » de l'économie la conception « prestationniste » bien dans la ligne de l'évolution moderne. Sous ces deux angles, M. Milhaud examine trois problèmes d'actualité : la reconstruction, la reprise du commerce international et l'élévation des niveaux de vie.

Dédié en première ligne aux spécialistes, le mémoire de M. William-E. Rappard sur le *Financement de la guerre de Souabe* se voit conférer une valeur certaine, un caractère d'extrême précision par de très nombreuses citations textuelles. Après avoir étudié la liquidation financière de la guerre, il permet

¹ *Mélanges d'études économiques et sociales* offerts par leurs collègues aux professeurs Edouard Folliet et Liebmann Hersch, dans les « Publications de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève ». Georg & Cie S. A., Librairie de l'Université. Genève 1945, 332 pages.

de tirer la conclusion que, si les Confédérés savaient gagner leur indépendance par leur sang, leur diplomatie la faisait payer surtout par les florins de leurs alliés et de leurs ennemis.

Dans une étude intitulée *A propos de la « conversion » de Sismondi*, M. Anthony Babel confronte l'esprit qui régit les *Nouveaux principes d'économie politique* et celui de la première œuvre importante de Sismondi. Il recherche les causes de ce changement d'attitude, évoquant tour à tour la révolution industrielle, le milieu genevois et certaines influences doctrinales telles que celle de Robert Owen et vraisemblablement aussi des économistes italiens.

M. Charles Burky consacre son travail *Surpopulation et doctrine économique* à démontrer le caractère de panacée du libéralisme, mais d'un libéralisme épuré et à qui on aura redonné son efficacité. De ce que les anciens systèmes l'aient emporté sur les nouveaux il tire la conséquence que les thèses d'autrefois reposent sur des bases plus sérieuses qu'on ne le pense communément.

M. Claudius Terrier étudie *Les rapports de la comptabilité et de la statistique en économie commerciale*. Il montre l'importance théorique et respective de chacune de ces deux utilisations différentes des nombres et précise ce qui les unit, les sépare ou les confond. Esquissant des exemples concrets d'applications, il met en évidence de quelle façon l'économie commerciale tire de l'observation des phénomènes des principes généraux, qui permettent aux chefs d'entreprises d'alléger leur tâche et d'assumer pleinement leurs responsabilités.

M. Fernand Reyrenn, dans un mémoire intitulé *L'incorporation des réserves au capital social et l'imposition des actions gratuites en Suisse*, se propose d'analyser l'ensemble de cette question en se plaçant tour à tour sur les plans économique, juridique et fiscal. Il relève tout d'abord la condition que les réserves se prêtant à cette transformation doivent avoir pour fonction l'auto-financement de l'entreprise, c'est-à-dire concourir au maintien d'un certain équilibre permanent entre les différentes formes de capitaux et catégories de fonds investis. Il recherche ensuite les raisons qui motivent l'incorporation des réserves au capital puis examine cette opération sous les angles juridique et fiscal. L'auteur conclut que la solution de ce problème ne peut satisfaire en même temps l'actionnaire et le fisc, le point de vue économique et le point de vue juridique. Ce dernier doit être prépondérant pour éviter l'arbitraire qui serait vite créé dans une question aussi complexe.

Enfin, M. Lucien Féraud termine le volume par une étude rigoureuse sur les instruments mathématiques de la statistique *Distribution à densité de probabilité continue* dont nos lecteurs trouveront une succincte analyse dans le numéro de juillet 1946 de la revue (p. 264).

R. G.

Die französische Währungspolitik von der Stabilisierung bis zum Ausbruch des zweiten Weltkriegs (1928-1939) ¹

Il pourrait paraître téméraire à certains égards de vouloir exposer la politique monétaire d'un grand pays étranger. Un des plus grands dangers à éviter est précisément la tendance coutumière à certains auteurs et journalistes surtout à voir les événements à travers le prisme déformant de leurs idées politiques ou sociales. Nous sommes spécialement reconnaissants envers le Dr Stabinger de son impartialité absolue, presque trop absolue à notre avis. En effet, ses conclusions pourraient être, sans nuire à son travail, exposées avec un esprit critique un peu plus développé.

Le but principal de cet ouvrage-thèse est de suivre dans le temps le sort précaire du « franc Poincaré ». Les forces et les circonstances qui amenèrent finalement sa chute sont particulièrement bien sériees et décrites.

Dans son introduction, l'auteur relève l'immense intérêt du problème considéré ; en même temps, il pose les bases de la question et nous introduit dans la politique monétaire antérieure à la stabilisation.

Après cette intéressante entrée en matières, nous sommes immédiatement placés au centre du problème. Quelles seront les répercussions de la crise monétaire internationale de 1931 pour le franc français de 1928 ? D'autres problèmes importants surgiront jusqu'au commencement de la deuxième guerre mondiale. Mais la crise internationale de 1931 fut le choc principal qui provoqua la série des bouleversements secondaires.

Le premier chapitre va de la stabilisation à l'année cruciale de la crise qu'est 1931. Après le cycle du développement économique et financier de cette période, l'auteur aborde les changements que subira la technique monétaire et le travail en commun accompli sur le plan international ; il fait entrevoir finalement les mesures prises par le gouvernement français pour combattre la crise et en conjurer le plus possible les funestes effets. La politique de la France s'est proposé de combattre l'inflation toujours dangereuse et de maintenir l'étalon-or partout où c'était possible. Le directeur de la Banque de France n'a-t-il pas déclaré en 1931 : « Nous considérons la convertibilité en or, non comme une servitude surannée, mais comme une discipline financière nécessaire. »

La période de 1932 à 1935 peut être considérée comme celle de la défense de la parité établie lors de la stabilisation de 1928. Après un aperçu assez détaillé du développement économique caractérisé par le problème de la baisse des prix et par l'intervention de l'Etat dans le commerce d'exportation, le lecteur aborde une question essentiellement nationale, celle des finances. La politique de Poincaré subit de nombreux assauts ; on redoute un ébranlement du crédit et la disparition des avantages consécutifs à un sain équilibre budgétaire. La stabilité de la monnaie se joue en même temps que la sécurité des

¹ Dr. A. STABINGER : *Die französische Währungspolitik von der Stabilisierung bis zum Ausbruch des zweiten Weltkriegs (1928-1939)*. A. Francke A.-G., Berne, 1946, 183 pages.

institutions de la nation française. A l'heure où cet immense problème se pose, des querelles éclatent et mettent aux prises, d'une part, les partisans de la déflation, d'autre part, les socialistes.

Dans son troisième et avant-dernier chapitre, le Dr Stabinger expose les questions essentielles de la dévaluation. Il s'agit surtout de ne pas confondre la dévaluation du change et la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie ; cette déplorable confusion est surtout le fait du peuple français : n'a-t-il pas baptisé le « franc Poincaré » franc « à quatre sous » — c'est-à-dire quatre sous anciens ? Remarquons, en parfait accord avec l'auteur, que la stabilisation monétaire est vaine tant que les conditions économiques ne sont pas elles-mêmes stabilisées. Il est aussi extrêmement irritant de constater le mercantilisme de certaines nations qui cherchent à s'assurer une prime momentanée dans la concurrence internationale par une course infernale à la dévaluation.

Enfin, la dernière période de 1936 à 1939, période de ruine de la monnaie, est exposée sous tous ses aspects, avec ses causes et ses remèdes passagers. Le quatrième paragraphe est particulièrement intéressant ; il traite de la solution du problème de l'étalon-or.

M. Stabinger termine son étude par un épilogue, trop court à notre avis, puisqu'il ne nous conduit que jusqu'en 1942. Or cet ouvrage a été publié en 1946 ; nous aurions aimé y voir traitées les questions de la politique monétaire qui se sont posées au lendemain de la libération de 1944. Mais on peut espérer que M. Stabinger ne s'arrêtera pas en si bonne voie et que bientôt un nouvel ouvrage, sortant des chemins battus de l'information pure, nous exposera l'essai constructif de politique monétaire qu'un connaisseur — car il faut être connaisseur pour analyser les conditions financières et monétaires d'un pays étranger — préconise en toute possession du sujet. Chacun lira avec un immense plaisir des pages nouvelles pour y découvrir des solutions inédites.

A. F.

Prix de la liberté¹

« Nous appelons personnaliste toute doctrine, toute civilisation affirmant le primat de la personne humaine sur les nécessités matérielles et sur les appareils collectifs qui soutiennent son développement. » C'est ainsi que, dans son manifeste au service du personnalisme, Emanuel Mounier définit le caractère principal des groupes « Esprit », qu'il a fondés en France, il y a une quinzaine d'années. On sait le retentissement que ses idées ont eues. La place prise aujourd'hui par la Revue *Esprit* dans la vie intellectuelle française est notoire. En Suisse quelques groupes, composés surtout d'intellectuels, se réclament de la même inspiration. Mais, ressentant le besoin d'affirmer leur particularisme — le mouvement « Esprit » n'est-il pas « pluraliste » par définition — et désireux d'aborder les problèmes qui s'imposent à eux d'un point de vue spécialement

¹ Cahiers suisses « Esprit ». Aux éditions de la Baconnière, Neuchâtel 1946.

helvétique, ils font paraître à intervalles plus ou moins réguliers des cahiers qui réunissent chacun sous un thème commun un certain nombre d'études distinctes.

Le second de ces *Cahiers suisses Esprit* paraît sous le titre *Prix de la liberté*. Dans un avant-propos qui éclaire le sens de ce titre, les auteurs expliquent que la liberté est menacée non seulement par l'oppression qui s'exerce en son nom — c'est l'exploitation du travail d'autrui qui est ici visée — mais encore par les réactions liberticides que cette oppression elle-même suscite. Le prix qu'il faut payer pour restaurer une liberté authentique, c'est une transformation de la structure sociale elle-même.

Dans la première étude du cahier, M. Henri Deschenaux donne une analyse rigoureuse, alerte, bien que parfois un peu abstraite dans l'expression, des rapports du capital et du travail dans l'entreprise. Il rend tout d'abord justice à l'œuvre de ses devanciers et rappelle notamment les critiques que MM. Ducommun et Maire ont adressées à notre société économique.

Mais fondé sur une argumentation triple, à la fois philosophique, juridique et économique, il en dénonce l'insuffisance et conclut que, dans l'entreprise, le travailleur a droit en principe « à l'intégralité du bénéfice réalisé, une fois les bailleurs de capital indemnisés ». Il ajoute que « si l'entreprise forme une société, ce ne peut être que la société des travailleurs. Il n'y a de société que de personnes ».

Placé dans cette perspective, le lecteur voit se profiler la perspective d'une société économique profondément nouvelle. Il devine sans peine les critiques que M. Deschenaux adresse successivement à la « subversion capitaliste », puis à l'Etat communiste où, en définitive, « la propriété du travailleur sur les instruments de production est toute indirecte ».

L'auteur aborde ensuite l'étude du type hypothétique de l'entreprise où le travail aurait effectivement la prééminence. Il traite premièrement de la rémunération du travail, qui comprend la *part du présent* (salaire vital, prévoyance personnelle, contribution aux charges d'autres travailleurs) et la *part immobilisée*, laquelle doit faire accéder le travailleur à la copropriété du capital engagé dans l'entreprise. Passant à la rémunération du capital, point sur lequel l'étude semble rester un peu dans le vague, il représente l'intérêt comme le prix du capital, prix fixe en principe, mais variable selon la conjoncture et fixé par un office central du crédit « en tenant compte de tous les facteurs ». Enfin il étudie les principes de la gestion : spécialisation et indépendance des organes de commandement qui s'élèveront du milieu du travail et dépendront eux-mêmes, dans leurs décisions, d'organes supérieurs chargés de régler dans une certaine mesure la production et la consommation. On tâchera toutefois de réaliser la « planification » par une régulation « endogène » bien plutôt qu'étatique.

Dans une seconde étude intitulée *L'organisation de notre économie et la participation ouvrière*, M. Philippe Muller, après une critique fort intéressante de l'étatisme, critique qui s'informe aux meilleures sources, montre, selon les idées de Gurnitch, en quoi les principes sur lesquels se fondent les contrats collectifs de travail avec force obligatoire générale amorcent des solutions

sociales profondément nouvelles. De ce point de vue, il fait une critique pertinente de l'actionnariat ouvrier et montre que la participation ouvrière n'est féconde et même concevable que par l'intermédiaire du groupe. Cette intervention, dit-il, doit avoir lieu dans le cadre de la profession. Elle régit l'entreprise, mais indirectement, et s'exerce tout d'abord dans le domaine de la politique des salaires et des prix, des investissements, dans la formation professionnelle, la prospection du marché, la politique commerciale. Ce mode de participation transforme la nature même du salaire et en fait une participation en ce sens qu'il permet au salarié de s'assurer « une fraction du revenu global de la profession ». Il permet de combiner le salaire de rendement et le salaire social sans intervention de l'Etat. Il « représente une rupture fondamentale avec le régime capitaliste », d'où les résistances patronales qu'il suscite.

Passant à la participation ouvrière sur le plan de l'entreprise, l'auteur étudie brièvement le système proposé en France par les jeunes patrons. Il pose en principe la rémunération fixe du capital investi et l'intervention des organes professionnels dans la répartition du produit de l'entreprise qui revient au travail. Il rejoint ainsi plus ou moins exactement les conclusions de M. Deschenaux. Il préconise enfin une très large indépendance de la fonction patronale, qu'il tempère, pour les grandes entreprises, par le contrôle de la commission ouvrière. Mais on ne sait guère s'il entend accorder un droit de regard au capital et dans quelle mesure.

Les autres études contenues dans ce second des *Cahiers suisses « Esprit »* sont de nature philosophique (existentialisme), littéraire (le théâtre de Giraudoux) ou politique (neutralité, « mémoire des Deux-cents, etc.). Elles échappent au champ d'observation particulier de la *Revue économique et sociale*, mais elles sont, il convient de le dire, néanmoins d'une qualité incontestable et dignes de la tenue générale du cahier.

D. O.

Die organische Verkehrsordnung¹

Dans tous les pays, la question de la coordination des transports, ou de la répartition du trafic entre les diverses voies de communication en présence, a déjà fait couler beaucoup d'encre et soulevé de violentes polémiques sans que, nulle part, un résultat satisfaisant n'ait été atteint jusqu'ici. En Suisse, plus spécialement, la récente décision populaire du 10 février 1946 a repoussé, à une écrasante majorité, une disposition constitutionnelle — l'article 23^{ter} — tendant à assurer chez nous la coordination des transports. On a craint, entre autres, de voir les transports par route subordonnés aux transports par rail, allant ainsi à l'encontre du progrès et de l'intérêt général.

¹ Privatdozent Dr. H.-R. Meyer : *Die organische Verkehrsordnung. Ein Versuch zur Planung der schweizerischen Verkehrswirtschaft*. Edité par l'auteur, 1943, 182 pages, fr. 10.—.

Les événements ne tarderont pas, sans doute, à montrer qu'il est urgent de reprendre, pour la troisième fois, le problème à sa base et de chercher une solution susceptible de rallier enfin les suffrages du peuple souverain.

L'étude remarquable du Dr H.-R. Meyer, sortie de presse en 1943 déjà, n'a été cependant livrée au public qu'en avril 1946 seulement, car son auteur voulait éviter que ce travail personnel et scientifique ne soit utilisé dans les luttes qui entourent chaque votation populaire... et c'est tout à son honneur. Nous croyons maintenant pouvoir admettre, sans grand risque d'être démenti par les événements, que les idées développées dans cette étude très fouillée serviront certainement de cadre aux futures tentatives de coordination des transports.

L'auteur part de l'idée de base que, du point de vue de l'économie nationale, il n'existe pas un problème rail-route à résoudre, mais bien un problème transports publics-transports privés. Et nous partageons entièrement sa manière de voir sur ce point. Les transports publics ont des obligations nettement déterminées à remplir : obligation de transporter, horaire à respecter, nécessité de favoriser par certaines mesures tarifaires divers secteurs de l'économie nationale, toutes choses que méconnaissent totalement les transports privés. En outre, il faut bien se pénétrer de l'idée qu'il ne s'agit pas de répartir le trafic, mais plutôt de le coordonner, l'organisation des transports devant être telle qu'elle satisfasse au maximum l'intérêt général.

En traçant cette ligne de conduite, M. Meyer s'engage sur une voie toute nouvelle, qu'esquisse au même moment, en Belgique, avec une similitude de vues étonnantes, M. Jean Colard, professeur à l'École des sciences économiques de l'Université de Louvain, dans son ouvrage *La coordination des transports en Belgique. Etude de politique économique*, publiée en janvier 1945. MM. Meyer et Colard estiment tous deux que l'organisation des transports doit être telle qu'elle permette aux usagers d'effectuer des transports dans les conditions les plus économiques possibles, sans cependant qu'une partie des charges soit supportée par la communauté. Le premier pas vers la réalisation de la « coordination organique », dans le sens tracé par M. Meyer, consiste tout d'abord à déterminer lequel parmi les moyens de transport en présence dans une zone nettement déterminée (chemin de fer, automobile ou bateau) est le mieux apte à desservir les intérêts de la collectivité visée. Cela nécessite évidemment une foule d'études méthodiques et comparatives des différents domaines d'activité des moyens de transport en compétition dans la même contrée. Les lignes de chemins de fer — d'Etat ou privées — qui ne pourraient pas soutenir la comparaison avec l'automobile quant au prix de revient de l'exploitation, devraient être supprimées définitivement et remplacées par des services *publics* automobiles. Les lignes de chemins de fer jugées irremplaçables, par contre, devraient — toujours selon M. Meyer — être assainies financièrement sur la base de leur rendement d'avant-guerre. Une fois cet examen terminé et tout doute écarté à cet égard, une politique de trafic bien comprise devrait alors veiller, sans conteste, à ce que le moyen de transport d'intérêt public choisi ne soit plus concurrencé d'une manière dangereuse pour son maintien par aucun moyen de transport privé. Mais tout cela ne doit

pas être réalisé par des mesures restrictives à l'égard du trafic privé, étant donné que de telles solutions ne tendraient finalement qu'à freiner le développement technique ainsi que les intérêts bien compris tant de l'économie privée que de la défense nationale. Pour parer à cet inconvénient majeur, M. Meyer propose la création d'un « fonds national de compensation du trafic » (Nationaler Verkehrsausgleichsfonds) d'un montant annuel estimé pour commencer à 5 millions de francs, alimenté sur la base d'une contribution annuelle spéciale, versée par les 75.000 voitures automobiles, 15.000 camions, 3500 remorques, 6000 camionnettes de livraison et 27.000 motocyclettes en circulation en 1938, à raison de fr. 37.— par voiture particulière, fr. 75.— par autocar, fr. 113.— par camion plus fr. 25.— par remorque, fr. 47.— par camionnette de livraison et fr. 3.— par motocyclette. La charge de chaque moyen de transport privé considéré ci-dessus irait en diminuant avec l'augmentation des véhicules à moteur en circulation dans le trafic privé, et l'avantage de cette « coordination organique » des transports résiderait avant tout dans le fait que plus les déficits d'exploitation des moyens de transport publics augmenteraient, par suite de l'accroissement du nombre des véhicules à moteur privés, plus la redevance à payer par ceux-ci au fonds de compensation national serait importante dans l'ensemble sans pour cela grever davantage l'unité de moyen de transport privé. Ainsi, la concurrence subsisterait entre les différents moyens de transport, mais elle serait assainie par une notion de mutualité qui, sans aucun doute, pourrait trouver de très larges applications dans le domaine des transports.

Il est à souhaiter que les intéressés à ces questions si importantes pour notre économie nationale, mettent autant de bonne volonté et d'impartialité à prendre position au sujet de la proposition de M. Meyer que l'auteur lui-même en a jusqu'ici apporté dans la présentation de son étude, digne de retenir l'attention d'un vaste cercle de lecteurs.

A. P.

Organiser pour mieux vendre¹

Sous ce titre a paru en juillet 1946 le compte rendu des conférences de vente présentées au Comptoir suisse de Lausanne du 21 au 22 septembre 1945.

Ces journées d'études, où la pratique des affaires donnait la réplique à la théorie de la vente, furent un succès. Il a paru dès lors intéressant de réunir les exposés de la grande Foire de Lausanne dans un ouvrage intitulé : *Organiser pour mieux vendre*.

Dans la première conférence, M. Henri Tanner, privat-docent de publicité de l'Université de Genève et président de la Fédération romande de publicité, explique « *comment naît l'argument de vente* », qui est une constatation commentée et non, comme l'argument de publicité, une suggestion à distance.

¹ Editions de l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande, Genève ; Imprimerie Nouvelle, Ch. Corbaz S. A., Montreux 1946, 140 pages.

Pour bien faire comprendre l'argument de vente, il en rappelle les sources psychologiques. Le vendeur doit tenir compte de la psychose créée par la publicité. Lorsque le client se présente chez lui, influencé par la suggestion publicitaire, il doit terminer l'opération commencée par la publicité. L'origine de l'argument est la même : offrir la marchandise. L'argument de vente, au contraire de l'argument de publicité, est noyé dans un flot de paroles, dans une conversation type adaptée aux circonstances. C'est au vendeur qu'il appartient de le mettre en valeur au moment propice. Pour vendre, il faut entrer dans les détails et les caractéristiques de la marchandise présentée, car le vendeur doit préciser, individualiser et orienter. Pour terminer, M. Tanner envisage brièvement le problème de l'art du vendeur.

La deuxième conférence, qui a pour titre « *Comment aborder le client* », fut présentée par M. Malignon, industriel à Genève. Il étudie d'abord le portrait du voyageur, en faisant ressortir l'importance qu'il faut attacher à la personnalité même du voyageur, à ses dispositions affectives et intellectuelles, au physique et à la présentation.

Puis il aborde le sujet même de sa conférence en examinant la question des préparatifs, le recours au fichier de clients, l'état d'esprit dans lequel doit se trouver le vendeur pour aborder le client et le « moyen standard » d'introduction chez le client. Il conclut en relevant que l'optimisme est le poumon d'acier des affaires, d'où l'attention toute particulière que doivent vouer les chefs d'entreprise dans le choix de leurs voyageurs de commerce.

Dans une troisième conférence, M. Schlaepfer, directeur de la maison D^r Wander S. A., à Berne, traite de l'« *Art de présenter une collection* », problème épineux et plus complexe que celui de la vente d'un seul article,

Le chemin proposé par M. Schlaepfer pour arriver au but varie d'un cas à l'autre. On peut, soit rechercher un gros chiffre d'affaires le plus vite possible, soit rechercher le plus gros assortiment possible, sans réaliser un chiffre d'affaires maximum, soit encore vendre à tout prix un ou plusieurs articles. La préparation de la collection est un petit problème stratégique que l'on peut comparer, toutes proportions gardées, aux différents rayons d'un magasin, c'est-à-dire qu'il faut tenir compte des facteurs d'ordre matériel et des facteurs d'ordre psychologique, car il est de toute importance que l'attention du client soit accaparée au bon endroit par la présentation des articles qu'on doit vendre en tout premier lieu. Pour terminer, il approfondit la question du contrôle, par le chef d'entreprise, de la présentation de la collection.

Dans la quatrième conférence, M. M. Guigoz, chef de vente de la maison Guigoz S. A., à Vuadens, expose avec précision et concision le problème : « *Comment le représentant doit-il préparer sa tournée* ». Il distingue trois règles pour le voyageur : perdre le minimum de temps, augmenter l'intensité de chaque visite, accroître le nombre de visites.

Il envisage ensuite la question du secteur, qui doit être petit, car grâce à un travail plus intensif, un voyageur maintient ou augmente ses ventes, ce qui correspond, par la multiplication des secteurs, à un gain total pour la maison. Le représentant connaîtra ainsi beaucoup mieux son secteur et il lui sera plus facile de prendre des commandes, car le représentant doit toujours

se demander quelles sont les raisons essentielles qui poussent chacun des membres de chaque catégorie de clients à acheter. M. Guigoz termine en indiquant aux voyageurs de commerce les meilleurs moyens pour atteindre sûrement les clients et augmenter le nombre de leurs visites.

La cinquième conférence fut présentée par M. P. Bideau, secrétaire central de l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande ; elle a pour titre *Fichier du client au rapport de tournée d'affaires*.

Il aborde la question du rapport que doit rédiger le représentant à la fin de la journée et étudie ensuite la fiche du client qui sert de second mémoire au patron et aux collaborateurs.

La plus grande fantaisie règne dans les systèmes à fiches ; à priori il est impossible de déterminer le meilleur moyen pour classer les fiches ; l'essentiel, pour la fiche, est qu'elle soit facilement retrouvable, mobile et interchangeable ; elle doit permettre d'assurer l'extension indéfinie du classement.

M. Gasser, sous-directeur de « La Genevoise », compagnie d'assurance sur la vie, envisage, dans la sixième conférence, le sujet du *Preneur d'ordres ou vendeur de services*.

Pour vendre, il y a deux possibilités : faire pression sur le client ou se faire le conseiller du client. La vente exige une certaine aisance dans le maniement de la technique de vente, car lorsque le client est quasiment conquis, comment doit-on l'amener à signer, à passer la commande ? M. Gasser, après avoir indiqué quelques méthodes théoriques, estime que chaque cas est particulier ; les habitudes, les sentiments et les intuitions inconscientes ont beaucoup plus d'importance.

Organiser pour mieux vendre est un guide pratique et utile aussi bien pour le chef d'entreprise que pour le voyageur de commerce, car toutes les questions que pose le problème complexe de la vente y trouvent une solution intéressante et suggestive.

A. V.

Materialien zur Soziologie der Familie¹

Le problème de la famille a depuis quelque temps gagné en actualité, actualité qui d'une part témoigne d'une attention soutenue prêtée à un problème capital pour l'avenir de notre société moderne et d'autre part est exposée au danger de se perdre dans des généralités sans réalisations probables. C'est ce dont un sociologue doit se rendre compte. Or ce n'est pas facile. La famille nous est si proche que nous avons l'impression de la bien connaître. Erreur, car tous nos jugements à cet égard dépendent de circonstances sociales, économiques et morales très diverses.

De là la difficulté de trouver la solution d'un problème qu'il est si difficile de poser exactement. Précisément l'auteur de ce livre s'applique à définir les conditions de la famille en notre temps de capitalisme industriel.

Cette recherche des principes de la sociologie est aussi vieille que la sociologie elle-même, mais dépend du point de départ adopté. En fait, la famille va de

¹ René Koenig: *Materialien zur Soziologie der Familie*, A. Francke A. G. Verlag Bern 1946, 179 p.

pair avec la société, ce qui signifie une évolution différente et diverse. La société est le milieu où la famille va se développer physiquement, moralement, spirituellement. De là sa double nature socialo-biologique d'où naîtra le problème central de l'évolution familiale. Et si l'on veut en saisir le sens, il est inutile de chercher dans le passé la norme qui servira à mesurer en bien ou en mal le chemin parcouru, et de conclure de toute déviation à une désorganisation de la famille.

Aussi bien l'auteur n'a-t-il pas l'intention de créer une théorie spécifique de la désorganisation de la famille, mais bien de porter tout son effort sur la discussion de ses principes essentiels, afin de s'orienter dans le maquis des conjonctures actuelles.

Et l'on arrive à cette constatation que la famille est menacée de désorganisation dès que les circonstances ou l'évolution portent atteinte à son caractère spécifique de groupe, constatation qui sort le problème des opinions particulières pour l'élever à un principe objectif. On arrive alors à reconnaître un malaise social général dont la famille est la première victime. Ce malaise provient de la désintégration de la famille dans notre société moderne égarée et malade d'où découle de façon inévitable sa désorganisation interne actuelle.

Dans une dernière partie l'auteur étudie les aspects fort différents et divers de la famille à tous les degrés de l'évolution pour aboutir à une définition adéquate aux circonstances actuelles. Etude fouillée, considérable et profonde qui n'a qu'un but : déterminer les conditions nécessaires d'une famille normalement constituée, base solide d'une société durable et heureuse.

E. C.

Perspectives de l'économie contemporaine¹

Le distingué économiste français, René Sédillot, rédacteur en chef de la *Vie Française* vient de publier sous ce titre une étude du plus haut intérêt dans les *Cahiers de l'Actualité Economique* — collection que dirige M. H. Lokay, docteur ès sciences économiques.

Cette étude dégage admirablement l'horizon et confirme les qualités d'analyse et de synthèse dont René Sédillot a fait preuve dans son ouvrage : *Le Drame des Monnaies*.

Les chapitres de cette excellente étude sont émaillés de tableaux originaux fort intéressants et instructifs.

On ne peut résumer en quelques lignes une étude aussi bien documentée que celle qui vient de paraître, mais on peut dire brièvement que l'auteur de *Perspectives de l'Économie contemporaine* précise les conditions de l'économie de demain, étudie pertinemment son évolution et dépouille avec la lucidité d'un clinicien les conséquences pratiques qui en découlent.

Une telle étude est fort utile et actuelle ; elle rendra à coup sûr les plus grands services aux hommes d'affaires et à tous ceux qui désirent se faire une idée précise sur l'évolution économique et financière actuelle.

¹ René Sédillot : *Perspectives de l'économie contemporaine* aux Editions Radar, 5, avenue Th.-Flournoy, Genève 1946, 20 pages.

Nous avons encore reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous proposons de revenir dans un de nos prochains numéros :

JACQUES-A. L'HUILLIER : *L'aspect monétaire des échanges internationaux*. Georg & Cie S. A., Genève. 1946.

Etudes et conjoncture. Union française. Edité par l'Institut national de la statistique et des études économiques, Paris.

Etudes et conjoncture. Economie mondiale, septembre 1946. Edité par l'Institut national de la statistique et des études économiques, Paris.

Pour une économie libérée. Collection du Comité d'action économique et douanière. Spid 1946.

L'artisanat et le commerce de détail en Suisse. Les Cahiers de l'actualité économique. Ed. Radar, Genève.

KENNETH-E. BOULDING : *Friedenswirtschaft*. A. Franke AG. Verlag Berne.

Das Schweizerische Bankwesen im Jahre 1945. Mitteilungen der Volkswirtschaftliche und Statistischen Abteilung der Schweizerischen Nationalbank. Heft 29. Orell Füssli Verlag 1946.

Konkurrenz und Planwirtschaft. Verlag A. Francke AG. Bern 1946.

FRANZ HEGNER : *Die Selbstfinanzierung der Unternehmung als theoretisches Problem der Betriebswirtschaftslehre und der Volkswirtschaftslehre*. Verlag Paul Haupt. Bern 1946.

ALFRED WALTHER und BEAT KUNZ : *Hotel-Rechnungswesen nach betriebswirtschaftlichen Grundsätzen*. Verlag Paul Haupt. Bern. 1947.

JULIUS BÄR & C^o : *Politik und Wirtschaft in den Entscheidungsjahren (1936-1946)*. A. Franke AG. Verlag. Bern 1947.

RUDOLF BORKOWSKY : *Kleiner Steuerkunde*. Verlag des Schweiz. Kaufmännischen Vereins. Zürich 1946.